

Numéro 4 - Février 2006

# DIRECT

La lettre des élus de la CCI de Béziers - Saint Pons

## [ agenda des élus

### → Crée d'Agde ]

Mi-décembre dernier, le Président Daniel Galy, accompagné de membres élus et de Bernard Mattivi, Directeur général de la CCI, a rencontré les Responsables de la crée d'Agde, anciennement gérée par la CCI de Béziers Saint-Pons de 1982 à 1998. A cette occasion, Daniel Galy a affirmé la volonté de la CCI d'être partie prenante, aux côtés des partenaires locaux, des projets de développement du Port d'Agde, tant sur la pêche que sur les aspects touristiques.

### → Rencontres ]



Toujours avec le même souci de proximité et de concertation, la CCI a organisé deux nouvelles rencontres avec ses ressortissants les 23 janvier à Pézenas et 6 février à Saint-Pons. Elus, conseillers techniques et agents consulaires ont pu prendre en compte les problématiques et les attentes des entreprises directement sur le terrain et envisager des interventions dans la limite du champs de compétence de la CCI.

### → A 75 ]

Dans le cadre de sa mission sur les projets structurants et l'aménagement du territoire, la CCI de Béziers participe, à l'initiative de la Communauté de communes des Pays de Thongue et aux côtés des acteurs économiques et institutionnels locaux, à un groupe de travail sur la préfiguration de l'aire de Valros sur l'A 75 qui doit voir le jour à l'horizon 2008. Véritable vitrine de l'économie du biterrois, située sur l'arrondissement de Béziers Saint-Pons, l'aire de Valros fait ainsi l'objet d'une réflexion sur la future présentation de l'offre touristique locale ainsi que sur les projets de restaurant et de Maison de Pays qui doivent y être ouverts.

## Maintenir un centre ville fort et actif



L'équipe que je représente a été mandatée en décembre 2004 pour favoriser le développement économique et défendre, dans ce cadre-là, l'intérêt des entreprises de l'arrondissement. A ce titre, il est normal que nous nous préoccupions de l'avenir des centres villes et de ses commerçants. Trois arguments majeurs ont conduit la Chambre de commerce et d'industrie de Béziers à émettre un avis défavorable dans le cadre de la Commission Départementale d'Équipement Commercial (CDEC).

Le projet "Béziers Rive Gauche" entre dans le cadre d'une "ZAC de Centre Urbain" qui a pour vocation d'assurer la revitalisation du commerce de centre ville. Or ce projet se situe à une distance de plus de 500 m du cœur de ville de Béziers et ne devrait pas générer de retombées économiques positives pour les commerces du Centre ville. Pris dans sa globalité, "Béziers Rive Gauche" prévoit 14 000 m<sup>2</sup> de surface de vente et constitue un nouveau pôle commercial à part entière et non une continuité avec le Centre ville. L'Observatoire du Commerce fait également ressortir que l'évasion commerciale globale de l'arrondissement a diminué entre 1999 et 2003, passant de 11,6% à 10% (ce qui correspond à un taux d'évasion incompressible). Les secteurs d'activité relevant de "l'équipement de la personne" et de la "culture/loisirs", qui feront l'objet de nouvelles installations dans la galerie commerciale de l'Hours, ont même gagné 5 points entre 1999 et 2003 (baisse de l'évasion de 22% à 17%).

Ainsi, 77% des dépenses des ménages de l'arrondissement en produits non alimentaires sont réalisées dans les commerces de Béziers. L'offre actuelle apparaît donc comme satisfaisante.

La création de ce nouveau centre commercial nous semble de nature à créer un déséquilibre entre les

différents pôles commerciaux de Béziers et à provoquer la dispersion de la demande sur 4 pôles au lieu des 3 existants (centre ville, 504 boutiques ; pôle Auchan sur 13 326 m<sup>2</sup>, 40 boutiques ; pôle Géant sur 12 285 m<sup>2</sup>, 46 boutiques). De plus, le Schéma de développement commercial (SDC), réalisé avec le concours de l'ensemble des partenaires institutionnels locaux, préconisait un rééquilibrage commercial à l'Ouest de la ville, ce qui ne semble pas être le cas en l'espèce.

La position de la CCI est claire : le réaménagement du quartier de l'Hours est une bonne chose pour Béziers, permettant notamment de faire revenir en centre ville de nouveaux habitants avec la création de 800 logements. Mais l'installation de commerce dans cette zone est une menace réelle pour le commerce du centre ville.

Sans aucune volonté polémique, l'ensemble des membres et des techniciens de la CCI va désormais mettre tout en œuvre pour permettre le maintien d'un centre ville fort et actif, en particulier sur le plan commercial. Trois axes principaux doivent conduire notre travail : amélioration des flux de circulation, création de nouvelles zones de parking ou encore renforcement de l'animation commerciale et du soutien à l'Association des commerçants.

Dans un esprit d'ouverture et de concertation, nous espérons que les partenaires institutionnels locaux, avec lesquels nous entretenons de bonnes relations de travail et d'échanges, sauront partager cette même ambition afin de préserver l'intérêt de nos commerçants ainsi que le tissu économique biterrois".

Daniel Galy  
Président de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Béziers - Saint Pons

CCI BEZIERS  SAINT-PONS

Partenaires pour réussir

## [ Cérémonie des vœux 2006 ]

## Hommage et perspectives

C'était le 12 janvier dernier, à l'occasion de la cérémonie des Vœux 2006 de la CCI, organisée pour la première fois sur l'aéroport de Béziers. Devant près de 600 personnes, Daniel Galy baptisait, aux côtés de Madame Nicole Tressol et ses filles Magali et Christine, l'aérogare du nom de Marc Tressol, Président de la CCI de 1980 à 1994.

Un hommage émouvant et mérité "pour son parcours professionnel exemplaire, pour ses 14 années à la Présidence de la CCI de Béziers pendant lesquelles il n'eut de cesse d'œuvrer pour son rayonnement et son



développement, et pour l'homme qu'il fût, modèle d'humanisme, de sensibilité, toujours attentif aux autres... et qui savait aussi faire preuve, l'heure venue, d'une détermination et d'un sens du devoir qu'il transmettait aux autres, à l'image des grands leaders" soulignait Daniel Galy.

Une façon de ne pas oublier le travail de cet illustre prédécesseur et de consacrer les valeurs exemplaires auxquelles il croyait.

A cette occasion, Daniel Galy a confirmé les engagements pris en 2005 et évoqué les perspectives pour la deuxième année de mandature : obtention de l'engagement des Collectivités territoriales sur le projet de développement de l'aéroport, arrivée de nouvelles compagnies (voir dossier dans Entreprises&Territoires), réaménagement du Parc des Expositions et de l'Institut consulaire de Formation, renforcement de l'action de la CCI en matière de développement économique (voir encadré ci-contre).

Sans avoir oublié de souhaiter au nom de l'ensemble des élus de la CCI une année 2006 pleine de projets et de réussite, de paix et de prospérité aux invités mais également à l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels de l'arrondissement.

## Jean-Philippe Vaysse, Pdt de la Commission économique : "Responsabiliser les créateurs d'entreprise"

### Direct ] "Quelle est votre vision en matière de création d'entreprise ?"

**JPV :** "la dynamique économique de notre arrondissement, et au-delà de notre pays, passe par un bon niveau de créations d'entreprises mais aussi par un bon niveau de survie de ces entreprises. Ne nous trompons pas et ne manions pas la démagogie comme certains beaux parleurs se plaisent à le faire. Le rôle d'une CCI n'est pas seulement de favoriser la création d'entreprises mais consiste à contribuer à assurer à toutes les entreprises le maximum de chance de pérennité. Nous devons garder à l'esprit que sur cinq entreprises qui se créent seulement une seule sera au rendez-vous au bout de cinq ans. Les conséquences de ces trop nombreuses défaillances de jeunes entreprises sont multiples".

### Direct ] "Pouvez-vous préciser ?"

**JPV :** "au niveau de l'entreprise, il existe des conséquences humaines, sociales, psychologiques pour le chef d'entreprise, sa famille et ses salariés. Des conséquences financières également sur les ressources personnelles ou familiales engagées dans le projet.

Pour la collectivité, les défaillances sont synonymes de création de dettes auprès des organismes financiers, de dettes sociales ou fiscales que la collectivité

(c'est-à-dire les autres entreprises et l'ensemble de la population) sera contrainte de prendre à sa charge (Urssaf et caisses sociales, TVA, impôts directs, AGS...) ou encore de perturbations importantes des marchés par la concurrence déloyale créée par cette défaillance et par le non respect de ses engagements".

### Direct ] "Sur quoi repose, selon vous, la réussite d'un projet de création ?"

**JPV :** "la création d'une entreprise n'est pas un acte anodin et banal. Elle doit s'effectuer après réflexion avec organisation, méthode et responsabilité. Les facteurs de la réussite passent par les points-clés suivants : bonne formation du chef d'entreprise, responsabilisation, honnêteté ; clarté du projet ensuite, sur une niche de marché proposant une nouveauté en termes de produits ou de services ; enfin, un financement raisonné et approprié des investissements et du fonds de roulement. Dans le cadre de son accompagnement, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers-Saint-Pons sensibilise les créateurs sur ces différentes notions. Toutefois, la santé d'une entreprise procède d'une alchimie complexe qui nécessite lors de sa création de gènes forts et bien construits, issus de la volonté et de la ténacité du chef d'entreprise qui doit assurer seul les possibilités de réussite ou d'échec".

## [ a g e n d a ... des élus

### → Stockport ]

Daniel Galy a reçu lundi 23 janvier dernier la responsable des Relations internationales de Stockport, dans le cadre d'une rencontre de jumelage entre la ville britannique et Béziers. Trois jours plus tard, l'Institut consulaire de formation de Béziers accueillait à déjeuner les participants à ces rencontres, en présence d'Elisabeth Galibert, Présidente de la commission formation. A ces occasions, deux sujets ont été abordés : le développement des échanges entre les étudiants de l'ICF de Béziers et des centres de formation de Stockport ; la venue d'une délégation de la CCI de Stockport, élargie à la région du grand Manchester, du 20 au 24 mars prochain et l'accueil de chefs d'entreprise britanniques sur Béziers fin 2006.

### Roland Abello, Vice-Président de la CCI : "Soutenir le tissu économique"



Mercredi 18 janvier dernier, l'Institut consulaire de formation de Béziers recevait, à l'initiative de la structure d'animation et d'accompagnement d'entreprises PLATO, une délégation

d'officiels et de chefs d'entreprise, réunis autour du Préfet de Région Michel Thénault et de Raymond Couderc, Président de la Communauté d'Agglomération de Béziers. Roland Abello, Vice-Président délégué, a fait valoir à cette occasion que "l'arrondissement de Béziers Saint-Pons possède un tissu économique particulièrement riche auquel il convient d'apporter tout le soutien nécessaire". La réouverture du dialogue avec les partenaires institutionnels a également permis à la CCI de "renforcer son implication dans les groupes de travail aux côtés des institutionnels dans le cadre du SCOT, des PLU, des PLIE, des CLIC ou de projets structurants tels que l'A 75 ou la RN 112". Enfin, Roland Abello a indiqué que le repositionnement de la CCI en matière économique "concernera le renforcement de nos relations avec les groupements d'entreprises comme CAMDIB, PLATO ou Pôle Marine ainsi qu'une implication plus importante de notre part dans les secteurs du Vin, du Commerce international ou de l'environnement".

## [ DIRECT ]

La lettre des élus de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers - Saint Pons  
26, allées Paul Riquet  
BP 371 - 34504 Béziers Cedex  
Tél. 04 37 809 809 - Fax 04 67 809 810

Directeur de publication, Daniel Galy  
Mise en page, Studio A Agde  
Imprimerie, Estrabols Béziers  
Dépôt légal Février 2006  
ISSN 1777-053X